

# Dysfonctionnements et discriminations à la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet : ça continue !

EN mai 2019, Convergences vous avait alerté sur de graves dysfonctionnements au sein de la bibliothèque littéraire Jacques Doucet (BLJD)\*. Deux ans après, les pratiques condamnées par le rapport de l'IGB et l'ostracisme envers les lanceurs d'alerte perdurent.

En 2018, informé par le rapport circonstancié rédigé par deux archivistes contractuels et une BIBAS, le ministère avait mandaté l'IGB pour diligenter une inspection. En avril 2019, le rapport annuel de l'IGB confirmait les dysfonctionnements.

## Deux ans après...

Le traitement surprenant du « legs Belias » en contradiction totale avec les règles scientifiques de gestion des legs et caractérisé par des disparitions et appropriations personnelles, avait amené les collègues à saisir en 2018 la Chancellerie des Universités de Paris, tutelle de la bibliothèque, et l'inspection. L'IGB avait recommandé que le « legs Bélias » fasse l'objet d'un « inventaire précis dans des locaux appropriés », à savoir que soit inventorié le « reliquat » alors destiné à un libraire. Mais en janvier 2021, le « legs Belias » est toujours en cours de catalogage...

Le rapport de l'IGB préconisait également de « revoir l'organisation du service public » pour que « les plages soient assurées par tous ceux qui participent au traitement intellectuel des fonds ». Mais les salles de lecture sont toujours abandonnées aux seuls magasiniers. L'absentéisme des conservateurs s'amplifie, sous prétexte de « valorisation » des collections alors que les cartons d'archives non traitées s'entassent. Seuls les achats ponctuels offrent un simulacre d'activité. Les pré-inventaires se substituent aux inventaires autrefois si méticuleusement dressés.

Et, malgré le rapport de l'IGB qui légitimait les inquiétudes des lanceurs d'alerte, aucune sanction n'a été prise à l'encontre de la direction qui continue à régner sur la bibliothèque.

## Ostracisés !

Pourtant investis depuis plus de vingt ans à la BLJD, les deux archivistes sont, depuis 2018, ostracisés par une direction maintenue en place contre toute attente, relégués au 4<sup>e</sup> étage de la bibliothèque où ils endurent des conditions de travail inadmissibles :

- mai 2019, tentative de modification de leurs contrats d'attachés de bibliothèque en agents techniques (C) alors que depuis presque vingt ans ils exercent des tâches d'archivistes (A). Avec

vraisemblablement pour objectif de les exfiltrer discrètement vers un autre site ;

- depuis décembre 2019, suite à une fuite jamais réparée, ils ne disposent au 4<sup>e</sup> étage ni de toilettes ni d'eau courante ;
- confiscation de leurs clés et de leur badge d'accès ;
- interdiction de circuler dans les lieux, donc d'accéder aux collections ;
- interdiction d'effectuer du « service public » ;
- retrait de leur imprimante scanner ;
- retrait de l'accès à certains dossiers de travail ;
- disparition de leurs noms et coordonnées sur le site de la BLJD ;
- suppression de leur prime annuelle et gel de leur salaire ;
- éviction des réunions de service ;
- exclusion des entretiens professionnels et des envois de messages de service ;
- consignes aux collègues de ne pas leur adresser la parole ;
- diffusion à leur insu de rapports mensongers et calomnieux sur leurs activités professionnelles ;
- refus de toute autorisation de télétravail, malgré la pandémie !

Après le rapport de l'IGB, comment la direction de la Bibliothèque peut-elle continuer impunément à disposer des pleins pouvoirs, à transgresser délibérément les règles de la conservation patrimoniale et à pratiquer harcèlement, maltraitance et ostracisme ?

Béatrice BONNEAU

## Télétravail pyramidal

En dépit de ce qu'écrivait la directrice dans *Livres Hebdo* du 15 avril 2020, les employés de la BLJD, après l'annonce du confinement, restèrent sans nouvelles de leur hiérarchie durant six semaines. Fin mai, une première tentative de mise en place du télétravail excluait d'emblée certains agents, malgré les préconisations de l'ABES. En décembre 2020, au retour du deuxième confinement, la direction a imposé :

- un jour en présentiel pour les conservateurs, trois jours en présentiel pour la vacataire (B), deux pour le BIBAS et la secrétaire, seuls apparemment concernés par les préconisations ministérielles !
- le présentiel intégral pour les deux archivistes confinés au 4<sup>e</sup> étage, toujours sans clé ni lavabo ni toilettes, et pour les deux magasiniers en charge des lecteurs.

\* *Convergences* mai 2019 p. 18-19 : flashez le QR Code

